



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	11-8902-6	Numéro de version:	5.00
Date de révision:	18/03/2018	Annule et remplace la version du :	06/12/2017

Numéro de version Transport: 1.00 (06/12/2017)

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

Numéros d'identification de produit

75-0300-8073-5

7000004842

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Encre.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M (Suisse) S.à r.l., Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon
Téléphone: 044 724 90 90
E-mail: innovation.ch@mmm.com
Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370 + P378G En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH208 Contient Néodécanoate de 2,3-époxypropyle. | Polymère benzotriazole. | Benzotriazole polymérique. | Phosphite de triphényle. Peut produire une réaction allergique.

4% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par inhalation inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids	Classification
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0		15 - 40	Substance non classée comme dangereuse
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	15 - 40	Liq. Inflamm. 3, H226; Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319
Polymère vinylique	Confidentiel		10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	10 - 30	Liq. Inflamm. 3, H226
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6		3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Confidentiel		3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Xylène	1330-20-7	215-535-7	3 - 7	Liq. Inflamm. 3, H226; Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Irr. de la peau 2, H315 - Nota C Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox.aspiration 1, H304; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373
2,4-Dihydroxybenzophénone	131-56-6	205-029-4	0,5 - 1,5	Tox. aquatique chronique 2, H411 Irr. des yeux 2, H319
Ethylbenzène	100-41-4	202-849-4	0,1 - 1	Liq. inflam. 2, H225; Tox. aigüe 4, H332; Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	52829-07-9	258-207-9	0,1 - 1	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 2, H411 Tox. aigue 3, H331; Lésions oculaires 1, H318
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	247-979-2	< 0,5	Sens. cutanée 1, H317; Muta. 2, H341; Tox. aquatique chronique 2, H411
Polymère benzotriazole	104810-47-1		< 0,4	Sens. cutanée 1, H317
Benzotriazole polymérique	104810-48-2		< 0,4	Sens. cutanée 1, H317
Zn (2-Et-Hexanoate)2	136-53-8	205-251-1	< 0,2	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. des yeux 2, H319; Repr. 2, H361df
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	136-51-6	205-249-0	< 0,2	Lésions oculaires 1, H318; Repr. 2, H361df
Phosphite de triphényle	101-02-0	202-908-4	< 0,03	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

				Tox. aigüe 4, H302; Sens. de la peau 1A, H317; STOT RE 2, H373
--	--	--	--	--

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison equipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Ethylbenzène	100-41-4	VME Suisse	VLEP (8 heures): 220 mg/m ³ (50 ppm); VLCT (15 min.): 220 mg/m ³ (50 ppm)	Peau, amplifie ototoxicité
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME Suisse	VLEP (8 heures): 275 mg/m ³ (50 ppm); VLCT (4 x 15 min.) : 275 mg/m ³ (50 ppm)	Foetotoxique Groupe C
Cyclohexanone	108-94-1	VME Suisse	VLEP (8 heures):100 mg/m ³ (25 ppm) ;VLCT (15 minutes):200 mg/m ³ (50 ppm)	Toxique pour la reproduction groupe C
Xylène	1330-20-7	VME Suisse	VLEP (8 heures):435 mg/m ³ (100 ppm); VLCT (15 min.):870 mg/m ³ (200 ppm)	la peau
Zinc, composés inorganiques	136-53-8	VME Suisse	VLEP (poussière inhalable)(8 heures):2 mg/m ³ ; VLEP (poussière respirable) (8 heures) : 0.1 mg/m ³ ; VME (poussière inhalable) (15 minutes):4 mg/m ³ ; VLCT(poussière respirable)(15 minutes):0.4 mg/m ³	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélèvement	Valeur	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	Suisse VBT valeurs	Mandelic acid plus phenylglyoxylic acid	Urine	b	800 mg/l	
Cyclohexanone	108-94-1	Suisse VBT valeurs		Urine	b-c	12 mg/l	
Xylène	1330-20-7	Suisse VBT valeurs		Sang	b	1.5 mg/l	
Xylène	1330-20-7	Suisse VBT valeurs		Créatinine dans les urines	c-b	1.5 g/g	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)

c-b: bei Langzeitexposition: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail. Fin de l'exposition, de la période de travail.

b-c: Fin de l'exposition, de la période de travail. Exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail

b: fin de l'exposition, de la période de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Polymère laminé

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide
Apparence/odeur:	Jaune. Odeur de solvant.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	$\geq 138,3$ °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	42,8 °C [<i>Méthode de test:</i> Tagliabue Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	1 %
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,75 %
Pression de vapeur	$\leq 895,9$ Pa [<i>@ 20 °C</i>]
Densité relative	0,97 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	≤ 1 [<i>Réf. Standard :BUOAC=1</i>]
Densité de vapeur	$\geq 3,4$ [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]

Température de décomposition
Viscosité
Densité

Pas de données de tests disponibles.
1 300 - 1 500 mPa-s
0,97 g/ml [@ 20 °C]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils
Masse moléculaire:
Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.
Pas de données de tests disponibles.
65 - 80 % en poids

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales,

boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonance dans les oreilles. Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonance dans les oreilles. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.10 - 20 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Cyclohexanone	Dermale	Lapin	LD50 >794, <3160 mg/kg
Cyclohexanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Cyclohexanone	Ingestion	Rat	LD50 1 296 mg/kg
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation -	Rat	LC50 > 28,8 mg/l

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

	Vapeur (4 heures)		
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Polymère vinylique	Dermale	Lapin	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymère vinylique	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1 mg/l
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Xylène	Dermale	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
2,4-Dihydroxybenzophénone	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
2,4-Dihydroxybenzophénone	Ingestion	Rat	LD50 8 600 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Dermale	Rat	LD50 > 3 170 mg/kg
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,5 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Ingestion	Rat	LD50 3 700 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Benzotriazole polymérique	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Benzotriazole polymérique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère benzotriazole	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère benzotriazole	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,8 mg/l
Polymère benzotriazole	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,2 mg/l
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Phosphite de triphényle	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Phosphite de triphényle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
Phosphite de triphényle	Ingestion	Rat	LD50 1 590 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Cyclohexanone	Lapin	Irritant
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère vinylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
2,4-Dihydroxybenzophénone	Lapin	Aucune irritation significative
Ethylbenzène	Lapin	Moyennement irritant
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Aucune irritation significative
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère benzotriazole	Lapin	Aucune irritation significative
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Lapin	Aucune irritation significative
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Lapin	Moyennement irritant
Phosphite de triphényle	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Cyclohexanone	Lapin	Irritant sévère
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Moyennement irritant
Polymère vinylique	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
2,4-Dihydroxybenzophénone	Lapin	Irritant sévère
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Lapin	Corrosif
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Benzotriazole polymérique	Lapin	Aucune irritation significative
Polymère benzotriazole	Lapin	Aucune irritation significative
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Lapin	Corrosif
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Lapin	Irritant sévère
Phosphite de triphényle	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Cyclohexanone	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Cochon d'Inde	Non-classifié
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	Humain	Non-classifié
Ethylbenzène	Humain	Non-classifié
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Humain	Non-classifié
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Benzotriazole polymérique	Cochon	Sensibilisant

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

	d'Inde	
Polymère benzotriazole	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Phosphite de triphényle	Souris	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Cyclohexanone	In vivo	Non mutagène
Cyclohexanone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	In vitro	Non mutagène
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	In vivo	Non mutagène
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
Ethylbenzène	In vivo	Non mutagène
Ethylbenzène	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	In vivo	Mutagénique
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cyclohexanone	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Dermale	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	LOAEL 1 100 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 2	2 génération

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

		développement		mg/l	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/l	pendant l'organogénèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	pendant l'organogénèse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	pendant la grossesse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	1 génération
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	1 génération
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	1 génération
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	1 génération
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/day	1 génération
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	1 génération

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cochon d'Inde	LOAEL 16,1 mg/l	6 heures
Cyclohexanone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Cyclohexanone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une		NOAEL Non disponible	

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

			classification.			
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	non applicable
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain et animal	NOAEL Non disponible	
Ethylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
Zn (2-Et-Hexanoate)2	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Cyclohexanone	Inhalation	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 0,76 mg/l	50 jours
Cyclohexanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 4 800 mg/kg/day	90 jours
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	Ingestion	Foie Coeur Système endocrine système hématopoïétique rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	4 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	44 jours
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

			d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée			
Xylène	Inhalation	système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d' une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Coeur Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique muscles rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Xylène	Ingestion	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	2 semaines
Xylène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/day	90 jours
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique système immunitaire Système nerveux système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux muscles	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Coeur système immunitaire système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	Foie rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 680 mg/kg/day	6 Mois
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	système hématopoïétique Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	5 semaines
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 40 mg/kg/day	5 semaines
Phosphite de triphényle	Ingestion	Système nerveux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d' une exposition prolongée.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	28 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Xylène	Risque d'aspiration
Ethylbenzène	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Cyclohexanone	108-94-1	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	800 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	527 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	32,9 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	3,56 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	151 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	1 090 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	134 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Polymère vinylique	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-	106276-80-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMIN E ET METHOXYDE DE SODIUM						
Xylène	1330-20-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2,4- Dihydroxybenzophéno ne	131-56-6	Copépodes	expérimental	48 heures	Concentration léthale 50%	2,6 mg/l
2,4- Dihydroxybenzophéno ne	131-56-6	poisson rouge	expérimental	28 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,48 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4- pipéridyle)	52829-07-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,705 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4- pipéridyle)	52829-07-9	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	4,4 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4- pipéridyle)	52829-07-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	8,6 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4- pipéridyle)	52829-07-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,23 mg/l
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4- pipéridyle)	52829-07-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 10%	0,188 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	3,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Crevete mysid	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	2,6 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	4,2 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	Atlantic Silverside	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	5,1 mg/l
Ethylbenzène	100-41-4	puce d'eau	expérimental	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,96 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	2,9 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	4,8 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	5 mg/l
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 mg/l
Benzotriazole polymérique	104810-48-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère benzotriazole	104810-47-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Calcaire bis(2- éthylhexanoate)	136-51-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	56 mg/l
Calcaire bis(2- éthylhexanoate)	136-51-6	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	97 mg/l
Calcaire bis(2- éthylhexanoate)	136-51-6	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>113 mg/l

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	136-51-6	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	28 mg/l
Calcaire bis(2-éthylhexanoate)	136-51-6	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 10%	28 mg/l
Zn (2-Et-Hexanoate)2	136-53-8	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,44 mg/l
Zn (2-Et-Hexanoate)2	136-53-8	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,6 mg/l
Phosphite de triphényle	101-02-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,45 mg/l
Phosphite de triphényle	101-02-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>4,3 mg/l
Phosphite de triphényle	101-02-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>16 mg/l
Phosphite de triphényle	101-02-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	16 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Cyclohexanone	108-94-1	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	87 % BOD/ThBOD	OCDE 301C
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	67 % en poids	Autres méthodes
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 % BOD/ThBOD	OCDE 301C
Polymère vinylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5-TETRACHLORO-6-CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P-PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	3 % en poids	OCDE 301C
Xylène	1330-20-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4-Dihydroxybenzophénone	131-56-6	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Sébacate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	52829-07-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	24 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	70-80 % en poids	Autres méthodes
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.26 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	expérimental Hydrolyse		Période demivie (t 1/2)	9.9 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Néodécanoate de 2,3-époxypropyle	26761-45-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en	11.6 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

				oxygène		
Benzotriazole polymérique	104810-48-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	43 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère benzotriazole	104810-47-1	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	33 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Calcaire bis(2- éthylhexanoate)	136-51-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	99 % en poids	OCDE 301E
Zn (2-Et-Hexanoate)2	136-53-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Phosphite de triphényle	101-02-0	Estimé Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	85 % BOD/ThBOD	OCDE 301C
Phosphite de triphényle	101-02-0	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	0.5 heures (t 1/2)	Autres méthodes

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Cyclohexanone	108-94-1	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.86	Autres méthodes
Acétate de dipropylène glycol méthyl éther	88917-22-0	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.61	Autres méthodes
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.36	Autres méthodes
Polymère vinylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine alkyde (NJ TSR # 04499600-6267P)	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
PRODUITS DE LA REACTION DU 2,3,4,5- TETRACHLORO-6- CYANO-METHYL ESTER DE L'ACIDE BENZOIQUE AVEC P- PHENYLENEDIAMINE ET METHOXYDE DE SODIUM	106276-80-6	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	35	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Xylène	1330-20-7	expérimental FCB - Truite arc-en-ciel	56 jours	Facteur de bioaccumulation	14	Autres méthodes
2,4- Dihydroxybenzophénone	131-56-6	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	4.6	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Sébacate de bis(2,2,6,6- tétraméthyl-4-pipéridyle)	52829-07-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.35	Autres méthodes
Ethylbenzène	100-41-4	expérimental FBC - Autres	42 jours	Facteur de bioaccumulation	1	Autres méthodes
Néodécanoate de 2,3- époxypropyle	26761-45-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	28	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Benzotriazole polymérique	104810-48-2	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Polymère benzotriazole	104810-47-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Autres méthodes
Calcaire bis(2- éthylhexanoate)	136-51-6	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.64	Autres méthodes

3M(TM) ENCRE 990-04 JAUNE

Zn (2-Et-Hexanoate)2	136-53-8	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.7	Autres méthodes
Phosphite de triphényle	101-02-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	13800	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 03 12* Déchets d'encre contenant des substances dangereuses

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

75-0300-8073-5

ADR/RID: UN1210, Encre d'imprimerie, QUANTITE LIMITEE, 3., III, (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1210, PRINTING INK, 3, III, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: UN1210, PRINTING INK, 3., III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Xylène	1330-20-7	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Cyclohexanone	108-94-1	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 45%

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Description de légende - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch